

Conseil Général

Chef d'orchestre de la mobilité en Haute-Savoie

La mobilité est une des préoccupations majeures des Haut-Savoyards. Etudier, travailler, découvrir, se divertir... pour tout cela, se déplacer est une nécessité.

En mettant au service de tous des transports en commun performants et complémentaires, le Conseil général répond aux préoccupations liées au développement durable et offre ainsi une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.



CONTACTS

SAT
GARE ROUTIÈRE
74200 THONON-LES-BAINS
Tél : 04 50 71 85 55
Fax : 04 50 71 89 85
Internet : www.sat-autocars.com
Email : sat.thonon@wanadoo.fr

SAT

**haute
savoie**
Conseil Général

lihsa
LIGNES INTERURBAINES DE HAUTE-SAVOIE

CONDITIONS GÉNÉRALES



**Payez moins,
Voyagez plus ...
Avec la carte de transport
A tarif réduit !**

Les avantages :

- + Vous ne payez que ce que vous consommez (la carte est valable 1 an pour tous vos trajets à compter de votre première utilisation).
- + Vous circulez librement sur toutes les lignes interurbaines SAT et VEOLIA en bénéficiant de la réduction choisie.
- + Voir conditions générales de vente.

Tarifs et réduction :

1. Minimum de perception sur toutes nos lignes : **1,50 €**
Carte ALPY : **1,50 €** ; Carte Décllic' : **0,75 €**.
2. Enfants : jusqu'à 6 ans : **gratuit**
de 6 à 10 ans : **50 %** de réduction.
3. Carte Décllic' de 6 à 26 ans – sur présentation de la carte : **50 %** de réduction sur tous les trajets départementaux. Cette tarification préférentielle ne s'applique pas sur le trajet Thonon-Amphion-Evian.
4. Scolaires : **50 %** de réduction en période de vacances scolaires et les fins de semaines, sur présentation de la carte départementale de transport scolaire.
5. Travailleurs : possibilité d'abonnements, renseignements auprès de nos bureaux (carte à valeur ALPY).
6. Groupes : réservations et renseignements tarifaires auprès de nos bureaux.
7. Animaux : transport des chiens sous certaines conditions.
8. Bagages enregistrés : **3 €** par bagage.

Horaires 141

ÉVIAN / THONON / BONS / ANNEMASSE

PÉRIODE

du 3 septembre 2012 au 1^{er} septembre 2013



SAT

lihsa

JOURS DE FONCTIONNEMENT	L M Me J V	L M Me J V	Me	L M Me J V	L M J V	L M Me J V
PÉRIODE SCOLAIRE	●	●	●	●	●	●
VACANCES SCOLAIRES				●		●
ÉVIAN-LES-BAINS Gare routière	6.20 (b)	-	-	14.05 (a)	-	16.30 (a)
PUBLIER Amphion Stade	6.30 (b)	-	-	14.12 (a)	-	16.37 (a)
THONON-LES-BAINS Place des Arts	6.40	-	12.20	14.30	16.05	17.15 (c)
THONON-LES-BAINS Lycée	-	-	12.15	-	16.15	17.10
THONON-LES-BAINS Sacré Cœur	-	-	12.21	-	16.18	17.17
ALLINGES Mésinges	6.43	-	12.25	14.35	-	17.20
PERRIGNIER Chez Daude	6.45	-	12.27	14.38	16.25	17.25
PERRIGNIER Brécorens	6.47	-	12.30	14.40	16.27	17.26
LULLY Route de Thonon	6.49	-	12.35	14.42	16.29	17.28
FESSY	6.50	-	12.37	14.44	16.30	17.30
BRENTONNE Mairie	6.52	-	12.40	14.48	16.32	17.33
BONS-EN-CHABLAIS Mairie	6.55	8.05 (1)	12.45	14.50	16.35	17.36
MACHILLY Poste	7.05	8.10	12.55	14.56	16.55	17.42
ST CERGUES Les Tilleuls	7.06	8.13	-	14.58	-	17.44
ST CERGUES Église	7.08	8.14	-	14.59	-	17.45
ST CERGUES Fruitière	7.09	8.15	-	15.00	-	17.46
ST CERGUES La Tuillière	7.10	8.16	-	15.01	-	17.47
VILLE-LA-GRAND Paul Langevin	7.25*	8.25	-	-	-	-
VILLE-LA-GRAND Église Juvé	*	*	-	-	-	-
ANNEMASSE Les Glières	*	8.30	-	-	-	-
ANNEMASSE Jean Monnet	7.40	8.32	-	-	-	-
ANNEMASSE Gare routière	*	8.50	-	15.15	-	18.10

L : LUNDI

M : MARDI

Me : MERCREDI

J : JEUDI

V : VENDREDI

PAS DE SERVICE LES JOURS FÉRIÉS

(a) : Correspondance entre Evian et Thonon.

(b) : Départ d'Evian uniquement les lundis matins.

Les MMeJV, départ d'Evian 6h10 avec correspondance à Thonon.

* : Correspondances immédiates au collège Paul Langevin à Ville la Grand pour le Juvé - Les Glières et la Gare Routière d'Annemasse.

(c) : Correspondance possible pour Annecy par la ligne 313.

(1) : Parking presbytère.

JOURS DE FONCTIONNEMENT	L M Me J V	L M Me J V	Me	M V	L M J V	L M J V	L M Me J V	L M Me J V
PÉRIODE SCOLAIRE	●	●	●	●	●	●	●	●
VACANCES SCOLAIRES								
ANNEMASSE Gare routière	-	7.55	-	12.05	-	-	-	18.15
ANNEMASSE Lycée Jean Monnet	-	-	12.05	-	-	-	17.45	-
ANNEMASSE Lycée Les Glières	-	-	12.07	-	16.10	17.10	-	18.00
VILLE-LA-GRAND Église Juvé	-	-	12.20	-	16.20	17.05	-	-
VILLE-LA-GRAND Paul Langevin	-	-	12.15	12.07*	16.05	17.15	-	18.20
ST CERGUES La Tuillière	-	-	12.27	12.20	16.31	17.20	17.52	18.27
ST CERGUES Fruitière	-	-	12.29	12.21	16.32	17.22	17.55	18.30
ST CERGUES Église	-	-	12.31	12.22	16.33	17.25	17.57	18.32
ST CERGUES Les Tilleuls	-	-	12.33	12.23	16.34	17.27	18.00	18.35
MACHILLY Poste	6.55	8.10	12.36	12.27	16.35	17.30	18.02	18.37
BONS-EN-CHABLAIS Mairie	7.00 (1)	8.20	12.42	12.33	-	-	18.09	18.44
BRENTONNE Mairie	7.02	8.22	12.44	-	-	-	18.11	18.46
FESSY	7.03	8.26	12.46	-	-	-	18.13	18.48
LULLY Route de Thonon	7.05	8.28	12.48	-	-	-	18.15	18.50
PERRIGNIER Brécorens	7.05	8.30	12.50	-	-	-	18.17	18.52
PERRIGNIER Chez Daude	7.10 (2)	8.33	12.52	-	-	-	18.19	18.54
ALLINGES Mésinges	7.13	8.35	12.54	-	-	-	18.21	18.56
THONON-LES-BAINS Sacré Cœur	7.20	-	-	-	-	-	-	-
THONON-LES-BAINS Lycée	7.25	8.37	-	-	-	-	-	-
THONON-LES-BAINS Place des Arts	7.30 (a)	8.40 (a)	13.00 (a)	-	-	-	18.25 (d)	19.00 (a)
PUBLIER Amphion Stade	8.04	9.13	13.48	-	-	-	18.43	19.22
ÉVIAN-LES-BAINS Gare routière	8.11	9.20	13.55	-	-	-	18.50	19.30

L : LUNDI

M : MARDI

Me : MERCREDI

J : JEUDI

V : VENDREDI

PAS DE SERVICE LES JOURS FÉRIÉS

(a) : Correspondance entre Thonon et Evian.

(d) : Les LMMMeJ correspondance à Thonon pour Evian. Le vendredi soir direct jusqu'à Evian.

(1) : Prise en charge des élèves au presbytère.

(2) : Prise en charge des élèves Place de la Poste.

* : Prise en charge des élèves à l'arrêt "TAC" devant le portail du gymnase.

